

# L'Audonien



Plan communautaire



## Aménagement de l'espace

Saint Ouen en Belin

Janvier 2003

## SOMMAIRE

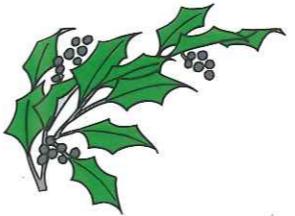
P. 2	Infos diverses
p.3	Le Mot du Maire
p.4	Remise de Médailles
p.5	État Civil
p.6	Dernières nouvelles
p.7	Environnement
p.8	École Claire Fontaine
p.9 à 13	Loup-y-es-tu ? (1743-1748)
p. 14-15	Le territoire communal
p.16	A.F.A. - Amicale des Chasseurs
p.17	Cercle des Retraités
p.18	USSOB - Tennis
p.19	École de Musique
p.20	Cinéma "Ballad Image"
p.21	Stanca
p.22	Amicale de l'École
p.23	Compte-rendu du Conseil d'École
p.24-25	SIVOM
p. 26	Familles Rurales
p.27	Calendrier des Fêtes
	Tarif Salles
	Fleurissement 2002

## Horaires d'ouverture au Public du Secrétariat de Mairie

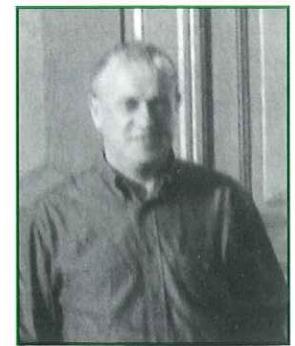
**Lundi de 14h à 18h**

**Mardi à Vendredi de 9h à 12h et 16h à 18h**

**Samedi de 9h à 12h**



## Le Mot du Maire



**Mesdames, Messieurs,**

**E**n ce début d'année, au nom des membres du Conseil Municipal et de moi-même, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2003.

**L'**année passée, nous avons été contraints pour la première fois depuis douze ans d'augmenter le taux de nos impôts locaux et croyez-moi, cela n'a pas été de gaieté de cœur.

**M**ais si nous voulons continuer à offrir des services, des conditions de vie et de travail acceptables pour tous, nous n'avons pas d'autres solutions.

**E**n effet, les besoins existent, mise aux normes de bâtiments, extension de l'école, aménagements au stade, actions en faveur de la jeunesse.

**M**alheureusement, nos recettes fiscales liées à l'activité économique (taxe professionnelle) ont chuté de plus de 6 % soit dix mille euros en moins et nos charges de fonctionnement augmentent régulièrement.

**A**lors même si ces hausses d'impôts sont fortes, elles sont nécessaires et nos taux restent inférieurs à la moyenne des communes du canton.

**A**ussi, tenant compte de tous ces éléments, le projet d'extension d'école a été revu afin de préserver l'avenir.

**C**e nouveau projet que vous découvrirez à l'intérieur de ce bulletin sera mis en œuvre dès le 2<sup>ème</sup> trimestre pour être opérationnel, je l'espère à la rentrée de septembre.

**E**n ce qui concerne le budget 2003, celui-ci sera à nouveau très difficile à équilibrer et nous devrons sans doute une nouvelle fois réajuster notre taux d'imposition de la taxe d'habitation en espérant que l'augmentation de population nous permettra de limiter cette hausse au juste minimum nécessaire.

**A**insi je pense qu'après ces ajustements de taux, nous serons capables de mener à bien les projets indispensables pour la vie quotidienne de tous les habitants.

**Bonne et Heureuse Année**

**Le Maire, Olivier Pannier**

**Entrée  
gratuite**

## FORUM DES MÉTIERS



**Samedi 8 février 2003  
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h30  
Salle polyvalente d'Écommoy**



Jeunes et parents, venez découvrir de nouveaux métiers, de nombreuses filières d'orientation et rencontrez des professionnels.



## PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Il est important de rappeler que les brûlages d'ordures ménagères et les plastiques sont interdits afin d'éviter les émanations nocives et mal odorantes.

Brûler les plastiques, c'est empoisonner son voisinage et son environnement et s'empoisonner soi-même.

La municipalité demande à chaque citoyen d'être responsable de ses actes et de faire preuve d'un peu de civisme.

**Divagation des chiens**  
Conformément aux dispositions de l'article L 131-2 Code des Communes et de l'article 213 du Code rural, le Maire rappelle que la divagation des chiens et chats est interdite. Les animaux saisis sur la voie publique, dans les champs ou dans les bois, seront conduits à la fourrière.



Cérémonie de remise de médailles pour Messieurs **GOUALARD Charles**, Maire Adjoint jusqu'en 2001, toujours Conseiller Municipal et **MEUNIER André**, Conseiller Municipal jusqu'en 2001 : *soit 24 ans au service de la collectivité.*  
Merci pour le temps passé au service de tous.

Cérémonie de départ en retraite de Madame **BOULARD**, Secrétaire de Mairie de 1964 à 2002 : *soit 38 ans au service de la population* et remise de la médaille du travail.  
Merci pour tout le travail accompli.



Mme **JOUANNEAU Maryline** travaillant au Secrétariat de la Mairie depuis le 2 septembre 2002.

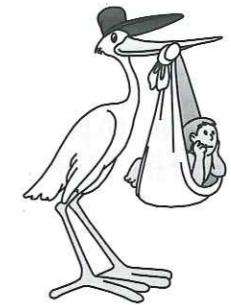


# ETAT CIVIL

## NAISSANCES 2002

(hors commune)

- 20 décembre 2001, « Belin »
- 14 janvier, « Longuelande »
- 15 janvier, 12 rue de la Chanvrerie
- 22 janvier, 1 Chemin de la Maussonnière
- 25 janvier, 6 bis Route des Trois Maillets
- 12 février, 15 route de la Lainerie
- 22 février, « Le Calibrochet »
- 5 mars, 9 rue de la Chapellerie
- 19 mars, « Le petit Léard »
- 17 avril, 1 rue de la Forge
- 9 mai, 10 Route de l'Epine
- 22 juin, « Le Carrefour »
- 25 juin, 50 rue Saint Mamert
- 29 juin, « Les Landes »
- 26 juillet, 5 résidence de la Barre
- 10 août, « La Grande Métairie »
- 14 août, 8 rue de la Chanvrerie
- 6 septembre, 10 rue de la Chanvrerie
- 15 septembre, 2 le Chemin Vert
- 3 octobre, 11 Place des Comtes de Belin
- 21 octobre, 34 route de l'Aunay
- 31 octobre, 4 résidence de la Chanvrerie
- 1<sup>er</sup> décembre, « La Ménardièvre »
- 1<sup>er</sup> décembre, « La Tuffière »
- 4 décembre, « La Rouzière »
- 10 décembre, « Grimault »



## Naissance à Saint Ouen en Belin

Aline DAGONNEAU  
25 mars, 30 route de l'Aunay



## MARIAGES 2002

- |  |              |
|--|--------------|
| Stéphanie SAMSON et Mickaël DELLIER    | 22 juin      |
| Sandrine HESNAULT et Frédéric GâCHE    | 29 juin      |
| Catherine ROBIN et Bruno BOISARD       | 20 juillet   |
| Marie-Laure COUBARD et Nicolas JANVIER | 7 septembre  |
| Nelly TROUILLET et Jean-Paul CUSSON    | 7 septembre  |
| Aline JACCOU et Gilles ROQUILLON       | 21 septembre |
| Solveig RIBAULT et Martial BERGER      | 9 novembre   |



## DÉCÈS 2002

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| Albert BÔNE, 76 ans      | 21 janvier, « La Fouquellerie »          |
| Marie Antoinette DÉROUET |  |
| Vve MARTINEAU, 80 ans    | 21 avril, « La Grande Maison »           |
| Robert BOUGARD, 63 ans   | 21 août, « La Grange »                   |
| Kléber VÉRITÉ, 71 ans    | 26 octobre, 8 résidence de la Chanvrerie |

## NOUS AVONS ACCUEILLI EN 2002

- Karine et Arnaud COMPAIN
- Danielle BISSON et Thierry PARIS
- Delphine et Pascal COULÉARD
- Céline et Cyril GILABERT
- Annick et Claude CHARPENTIER
- Elisabeth KRAKUS
- Solveig et Martial BERGER
- Katia BIZET
- Joël D'HONDRT
- Marylène et Sylvain PIRON
- Valérie et Laurent PHILIPPEAU
- Valérie BLANCHARD
- Josette JOUBERT
- François CHEVRIER
- Claire GOUPY et Christophe HEZARD
- Christelle RENVOISÉ et Thierry DUPUY
- Stéphanie RAGUENEAU et Sébastien GARREAU
- Nathalie et Laurent AUDRY
- Sonia et Laurent RÉMON
- Sandrine et Olivier TUFFIÈRE
- Séverine et Marc LOISON
- Christophe LAUNAY
- Dorothée HERVE et Guillaume GAUTIER
- Emmanuel BOBLETT
- Fanny DUPAR et Emmanuel DURAND
- Catherine et Christian GOEDERT
- Carine LE MOAL
- Zina et Mourad BENBALIT
- Françoise FRONTEAU
- Eugénie CONSTANT
- Lynda et Laurent CHEVEREAU
- Marianne MAILLARD et Pacal ROBIN

# DERNIÈRES NOUVELLES ...

## "La Fredonnière"

### Lieu Historique

Cette maison située sur le chemin qui relie Saint Ouen en Belin à Château l'Hermitage à travers bois a un passé glorieux.

En effet pendant la 2<sup>e</sup> guerre, Mr et Mme LANDEAU Auguste qui résidaient dans cette fermette ont, au péril de leur propre vie, recueilli et caché 84 enfants juifs.

Mr Raymond ANISTEN (connu sous le nom de Cosset) qui a fait partie de ces enfants a voulu rendre hommage

à ce couple accueillant et dévoué. Après de longues démarches, il a obtenu du Comité Yad Vashem de Jérusalem qu'une médaille des "Justes parmi les nations" soit décernée à Eric, petit fils de Mr Mme LANDEAU décédés.



Au cours de cette cérémonie du 16 décembre 2001, il était souhaité de marquer ce lieu emprunt d'histoire par une plaque commémorative rappelant ces faits. Celle-ci a été dévoilée le 22 septembre 2002 en présence de Mr Mme ANISTEN et la famille LANDEAU.

\* "Juste" de France : titre décerné par la Commission Nationale des Affaires Familiales et Sociales pour attester de la reconnaissance des actions de sauvetage de personnes menacées de génocide.

Le terme "Juste" a été repris par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem qui décerne le titre de "Justes parmi les nations". Un mémorial des enfants Yad Vashem existe en Israël.

Depuis juillet dernier, l'agence postale est installée dans un nouveau local mieux adapté, plus éclairé, qui permet d'accueillir les clients dans de meilleures conditions.

Il appartient aux Audoniens de faire vivre ce service de proximité.

**Le coût des travaux s'élève à 6 606€.**

Ce transfert libère un espace qui, à l'avenir pourra être transformé en local commercial.

## ADMR de l'Orée de Bercé

Association du service à domicile - AIDE AUX FAMILLES

L'ADMR situe aujourd'hui ce service dans le champ socio-éducatif. Pour répondre à un déséquilibre familial momentané ou permanent. Des TISF ou des Auxiliaires Familiales effectuent des interventions conventionnées par la DDISS, la CAF, la CPAM ou la MSA.

**CONTACTER :** Mme Baptiste, responsable familles ☎ 02 43 42 04 40.

## LES AIDES FINANCIÈRES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour améliorer des logements anciens de plus de 15 ans des aides financières peuvent être accordées par l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) ou le Conseil Général.

La nature des travaux subventionnables est assez large. Citons par exemple :

- les travaux de gros œuvre (réfection d'une toiture, consolidation de murs),
- la mise aux normes du confort (création d'un W.C., d'une salle de d'eau, d'un chauffage central, réfection de l'électricité, branchements aux réseaux et assainissement)
- les économies d'énergie (isolation des sols, murs et plafonds, changement de portes et fenêtres ou d'une chaudière ancienne)
- l'adaptation du logement au handicap

Cette liste de travaux n'est pas limitative.

Les propriétaires occupant leur logement peuvent bénéficier, suivant leur revenu, de différentes subventions ou prêts sociaux. La Prime à l'Amélioration de l'Habitat est accordée sous conditions de revenus. Son montant maximum varie de 2 200 à 4 550 euros. Les retraités peuvent



Nous attirons l'attention des parents sur le fait qu'ils sont responsables civilement des actes de leurs enfants.

Nous profitons de l'occasion pour demander instamment aux parents de rappeler à leurs enfants que le garage à vélo, la petite cour derrière ce garage, la chaussée de la rue St Mamert ne sont pas des terrains de jeux. C'est également aux parents de s'assurer que leurs enfants regagnent leur domicile dans un délai raisonnable après l'arrivée des cars scolaires. Enfin, mais pourquoi est-il nécessaire de le dire, les bicyclettes doivent disposer d'un éclairage en bon état, pour des raisons évidentes de sécurité.

bénéficier éventuellement, en complément de cette prime, d'aides supplémentaires de leurs caisses de retraite ou du Conseil Général.

► **Les propriétaires bailleurs qui louent déjà ou s'engagent à louer** en résidence principale un logement, peuvent obtenir une subvention de l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) sans conditions de revenus.

Des subventions majorées peuvent être attribuées pour la réalisation de logements sociaux.

**Attention, ne peuvent être subventionnés que des travaux réalisés par des artisans.**

**Dans tous les cas, les demandes doivent être déposées avant le commencement des travaux.**

**Pour connaître vos possibilités d'aides financières, contactez :**

Comité Départementale de l'Habitat et de l'Aménagement Rural (C.D.H.A.R.)

47 rue Paul Ligneul 72043 LE MANS Cédex

(tél : 02.43.43.33.89 - 02.43.43.33.97 - 02.43.43.33.90)

(bureaux ouverts du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-18h)

**Une permanence est organisée le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois à l'école de musique d'ÉCOMMEOY de 14h à 15h30**

## ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis plusieurs années, il est démontré qu'une minorité (4 %) ont recours aux suppléments de sacs par absence de tri sélectif. Il existe pourtant un point d'apport volontaire (carton, plastique, verre). Le tri est impératif afin d'arrêter l'augmentation du tonnage des ordures ménagères dont le coût est supporté par tous.

**En conséquence, deux décisions communautaires et à l'unanimité ont été prises :**

### 1. de faire payer les sacs supplémentaires

1 rouleau de 20 sacs de 30l : 7€

1 rouleau de 20 sacs de 50l : 11€

1 rouleau de 20 sacs de 110 : 15€

Les tarifs appliqués prendront en charge le coût d'achat des sacs ainsi que 70% du coût d'élimination Des déchets qu'ils contiennent.



### 2. le non-paiement de la redevance ordures

ménagères, qui fort heureusement ne concerne que quelques foyers, entraînera la non fourniture de sacs pour 2003.

Il est demandé aux personnes concernées de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du Secrétariat de la mairie pour trouver une solution à ces impayés. Permanence de Monsieur ROCHER le lundi de 18h à 19h La redevance ordures ménagères doit être payée par tous. En ce qui concerne les déchets verts, il serait souhaitable de les porter directement à la déchetterie d'Ecommoy. En effet, la Communauté de Communes paie le transport de St Gervais à Ecommoy.

**Merci de votre compréhension.**

## ENVIRONNEMENT

**Horaires d'ouverture des déchetteries pour les particuliers et les professionnels valables jusqu'au 31 mars 2003**

ÉCOMMEOY HEURES D'OUVERTURE		
Jours	Matin	Après-Midi
Lundi	Professionnels 10 H / 13 H	14 H / 18 H
Mardi		Fermée
Mercredi	10 H / 13 H	14 H / 18 H
Jeudi		Fermée
Vendredi	Fermée	Professionnels 14 H / 17 H
Samedi	9 H / 13 H	14 H / 18 H

## LAIGNÉ / ST-GERVAIS HEURES D'OUVERTURE

Jours	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermée	14 H / 18 H
Mardi		Fermée
Mercredi	10 H / 13 H	14 H / 18 H
Jeudi		Fermée
Vendredi		Fermée
Samedi	9 H / 13 H	14 H / 18 H

Le Maire Adjoint, André ROCHER

contrôle des branchements avec vérification de l'étanchéité du réseau sera effectué à l'avenir.

Pour les nouvelles constructions raccordables, il est demandé aux propriétaires que les travaux de raccordement soient effectués par des entreprises spécialisées.

Rappel : Pour un bon fonctionnement du réseau assainissement, il est demandé de ne pas jeter des objets divers dans les toilettes (serviettes hygiéniques, tampons, couches enfants, etc...)

## ASSAINISSEMENT

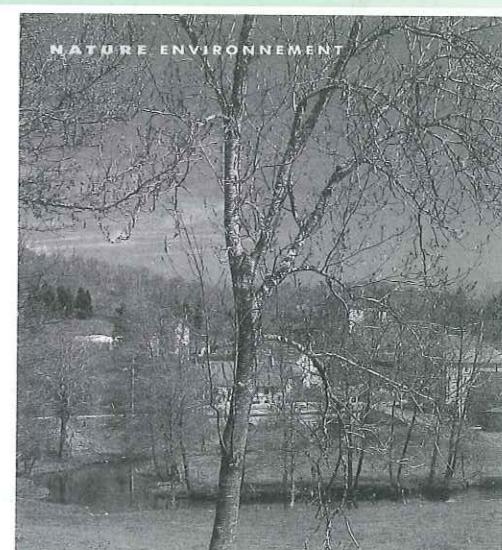
## SYNDICAT INTERCOMMUNAL du BASSIN DU RHONNE

Au cours de l'année 2002, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhône a procédé à l'entretien régulier des différents cours d'eau du Bassin (débroussaillage et curage).

Pour maintenir les rives des ruisseaux en bon état, il est procédé du 14 octobre 2002 au 15 avril 2003 à la dératification à l'aide d'appâts à la Bromadiolone et de pièges sur les ruisseaux à Saint Ouen en Belin.

Les ponts de la Route de l'Aunay et de la Route de la Poissonnière en mauvais état vont être refaits à neuf par l'entreprise Bardet.

Le secrétariat du Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhône est assuré par Madame Jarry, Secrétaire à Moncé en Belin, Madame Bralon étant démissionnaire.



## RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE CLAIRE FONTAINE

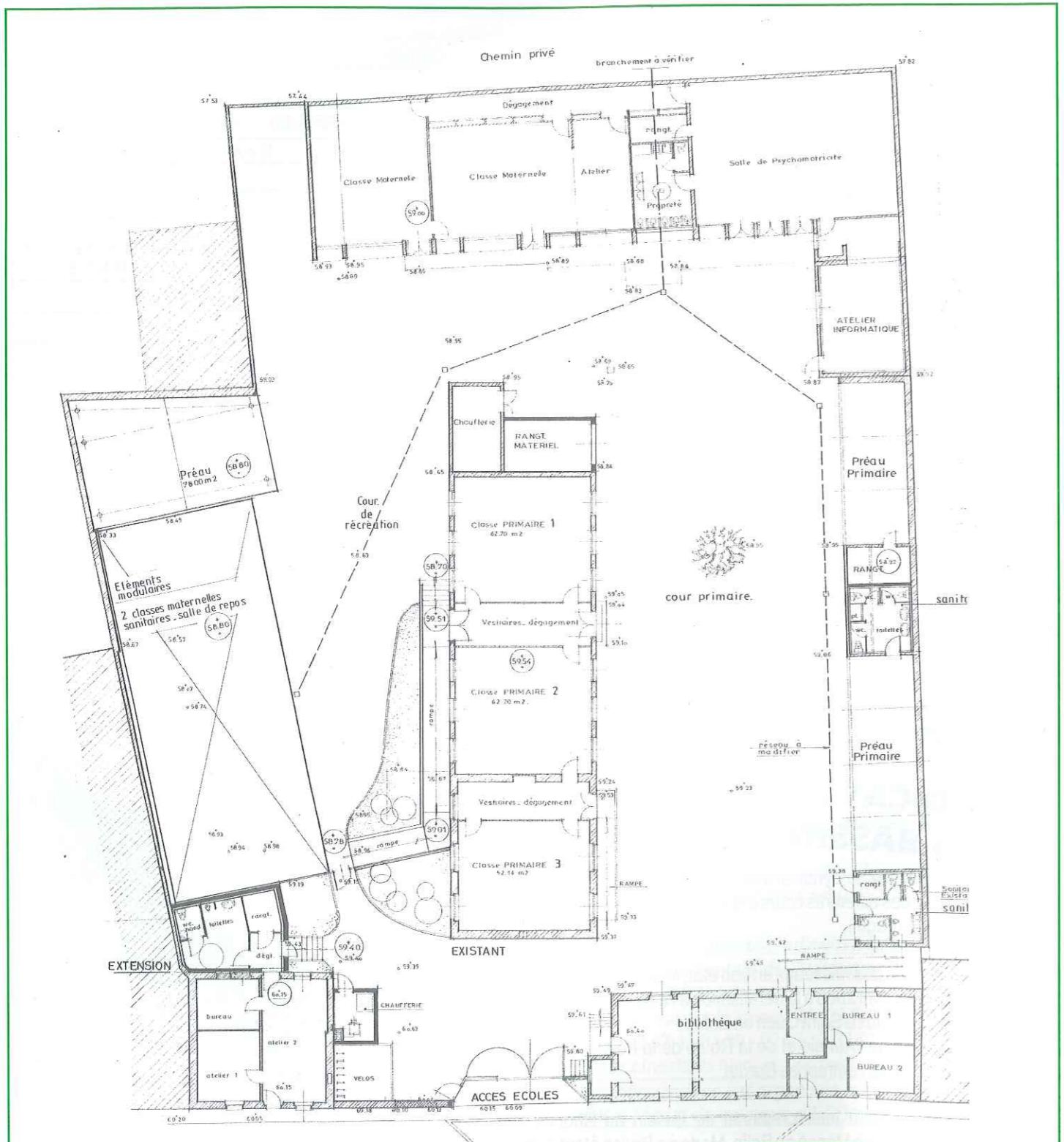
Un nouveau projet a été élaboré par le Conseil Municipal après avis des enseignants et parents d'élèves.

Il a été arrêté lors de la séance du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2002 en présence de l'équipe enseignante et des parents d'élèves.

Les travaux commenceront dès l'obtention du permis de construire ; c'est à dire nous l'espérons dès le printemps.

Le Conseil Municipal soucieux de préserver l'avenir en matière financière s'est orienté vers une construction de type modulaire permettant d'en réduire le coût, tout en préservant l'essentiel, c'est à dire la fonctionnalité.

Le Maire



## LOUP-Y-ES-TU ? 1743 - 1748

Avertissement aux lecteurs : Suite de l'histoire des loups du Belinois commencée dans le bulletin municipal de Janvier 2000. Nous retrouvons nos héros imaginaires : HENRY, métayer de LA GOURDINIÈRE, RAYMOND de la RUAUTÉ (Tenancier) CAMILLE, manouvrier de la BOULAS et GUILLAUME, fermier de COURILLON. Toutes ressemblances avec des personnages vivants ou ayant existés, ne pourraient être que fortuites, mais le contexte historique est aisément vérifiable.

### XXII - LA MALEBESTE DE ST-JEAN-DU-BOIS

En 1743, juste après la mort du Cardinal de FLEURY, quand le roi LOUIS XV décida de gouverner seul le pays. M. de MADRELLE revenant du BOURRAY rencontra l'HENRY, qui regardait du chemin, le spectacle étonnant de la centaine de fourneaux de mottes, crachant leurs fumées blanches de ST. THIBAULT à la BUTTE du VIEUX-MANS. L'HENRY mit bas son chapeau, le seigneur de l'AULNAY tira le sien, ce qui n'était pas dans les usages et mit pied à terre.

- "Alors, mon bon, vous admirez le progrès en marche !"
- "J'crains ben que toutes vos fumées, mon Messieu, nous apportent des maladies et des fluxions de poitrine !".
- "Faut avancer HENRY, la richesse du pays et le bonheur du peuple sont à ce prix !"
- "Sauf vot'respect Monsieur, j'ai bientôt 17 ans (\*) et j'peux ben vous acertainer qu'on a jamais fait de bons pays avec de mauvais !
- Et que sur le BOURRAY, vous ferez peut-être du CARABIN\* mais point de GROS BLEDS\*, que sur les ARDRIERS rien que des biques et des bergeails\*, et dans tous ces mouillants, rien que des tourbes de vaines-pâtures et des boulas\* !".
- "On peut changer tout ça avec l'AGRONOMIE et les sciences nouvelles . Le Marquis de TURBILLY dans ses landes de VOLANDRY près LA FLÈCHE le démontre clairement, et Monsieur VERON DU VERGER avec le Sieur PERROCHET Seigneur de St Aubin du Locquenay le suivent sur ce chemin, et maintenant que notre bon Roi gouverne seul, nous allons marcher plus vite vers la lumière !"
- "Je suis trop vieux pour la voir votre lumière et vot' GRONOMIE, en attendant avec vos bruleries vous chassez les bêtes fauves du bois ... Cochons et cerfs viennent en plaine faire des dégâts, sans parler des loups qui les suivent en bandes !.. Faudra t'y qu'on s'enferme ? Etpi d'où qu'on va tirer le bois de chauffe, et la brière des courssières\*, si vous pelez tout le BOURRAY?"
- "C'est justement ce qui faut faire, il faut boiser les chaintres, chacun devra planter au moins neuf saugeons l'an pour clore les pièces et empêcher les bêtes sauvages et les bestiaux de venir dans les froments. Faire d'abord des plessis, puis des fossés et des hayes, qui vont pomper les excès d'eau et fournir des bois d'œuvre, de feu et d'erussage\*."
- "Et les droits de vaine-pature\* des plus pauvres d'entre-nous, qu'est ce que vous en faites, faut y qui crevions !".
- "Demain avec les défrichements, les pauvres ne le seront plus, nous allons lotir, installer des colons, avec travail et maison, soins et éducation à leurs enfants, les courageux s'en sortiront, les autres, Dame, la terre les rejettéra. Les fabriques ont besoin de bras".

Au printemps de 1744, sur les landes, une armée de défricheurs finissait de ranger par catégories (œuvre, gros bois de feu et fagots), les coupes de l'hiver. Les "BRIERES"\*\* pelées sont descendues pour couvrir, les logereaux, alimenter les âtres et les courssières. Il y en avait tant que l'on en joncha tous les chemins bordiers, afin qu'elles fussent pilées menues.

Puis à grands coups de "MARRE" ou "d'ECOBUE"\*, on arrache par carré les gazons et les sols racineux, on les dresse a-contre, deux par deux, en longues lignes pour qu'ils séchent jusqu'à l'automne.

En Octobre, on bâtira des fourneaux de mottes, qui se consumeront à l'étouffée jusqu'en Novembre. Alors les cendres "LES CHARRÉES"\*\* seront transportées à la hotte et en chartes pour être épandues sur les pièces à emblaver.

\* MORTIERS/ROUTOIRES : Trou d'eau ou mare à rouir le chanvre

Pendant ce temps, les fonds mouillants se sont couvert, d'une forêt de jalons noir et blanc, alignés au long des moindres pentes marquant les lignes de drains. Des mares sont creusées dans toutes les métairies, pour les usages des hommes et des animaux, des "MORTIERS"\*\* sont creusés à part, comme "ROUTOIRES"\*\* à Chanvre, enfin des grosses fermes forent des puits, à la pointe, dans le gré bleu de "LA VACHERIE".

M. de MADRELLE est partout. Avec les fontainiers, il fait des plans pour gérer l'eau : à la fois assécher les mouillants et les tourbières, mais aussi créer des réserves d'eau pour irriguer les séchants et les ardriers (les brûlants). L'Etang de la LAINERIE est doublé de surface et équipé d'une chaussée - digue avec un déversoir à glissière. Le système de douve de la "POISSONNIÈRE" est augmenté d'une pièce d'eau à la fois vivier à poissons et régulateur de niveau. En amont, les effluents de l'AULNAY sont canalisés, l'on creuse des douves et une grande pièce d'eau régulatrice. Au beau milieu de cette île artificielle, s'élève la construction d'une belle -mais sobre- demeure à la mode du temps.

L'année est splendide, le pays se redresse et tout le monde mange à sa faim. Le 22 juillet, pour la "MADELEINE", la conduite des bêtes dans les patis, après la première fauchaison, donna lieu à une grande liesse avec chants et danses, même si le nouveau seigneur annonçait que c'était la dernière fois que l'on mettait en vaine-pature en juillet, que l'an prochain ce ne serait qu'à la "BONNE-DAME de SEPTEMBRE" (le 8) pour les regains.

La fête dura toute la journée et tard dans la nuit, autour d'un feu d'épines. Les anciens atablés le long du mur du cimetière regardaient les jeunes danser, en vidant des chopines de vin de CHÂTEAU\*, la conversation prit un ton de gravité qu'en fut abordé le sujet du nouvel impôt : le Vingtième, pour payer la guerre. Puis ils baissèrent le ton, pour désigner du menton, la Ginette du COUDRAY en sanglots, parce que son gars a tiré le mauvais numéro pour la milice.

- "Qu'Not'Roi gouverne tout seul, c'est p't être pas si bon qu'ça !" grogna le Guillaume de Courillon, qui venait de se retirer dans le Bordage de FAY chez not'seigneur. "Nous v'la en guerre avec les Anglais, et les Autrichiens ... !".

- "Même que les Autrichiens sont déjà en Lorraine" ajouta le Bernard de la Fuye, "en plus que nous prendre nos sous, il prend aussi nos coqueaux\* dans les rangs de la milice pour en faire des grenadiers dans ses régiments !".

M. de MADRELLE, qui circulait de table en table, intervint :

- "Tout doux, mes gens ! Le Roi se bâtit à la tête des armées et vous à la tête des chopines !" Pourquoi ne pas avoir fait une frarêche de conscrits\* comme ceux de LAIGNÉ ? Ce n'est pas trop tard ! que ceux qui ont tiré les bons numéros s'assemblent et versent chacun trois Livres, pour les trois années de milice du coqueau du Coudray !".

Tandis que les chanceux un peu berdancés se laissaient "adoumécher"\*\* par le Syndic, un cavalier déboucha à bride abatue du chemin d'YVRÉ. Le cheval était fourbu et l'homme hors d'haleine, annonait à qui voulait bien l'entendre, qui lui était arrivé une sacrée "AVORNÉE"\*. Il y avait à peine deux heures de ça, il avait été attaqué et poursuivi sur plus d'une lieue par une "avoinnée" de gros loups gris, dans la forêt de COURCELLES ... L'homme complètement "GUERCHI", s'acala\*\* sur un banc, puis sa face "s'abernaudit"\*\*, quant il annonça qu'un enfant de 10 ans, avait été tué et mutilé par les bestes à Saint Jean du Bois. Tous se signèrent, la fête était finie.

\* CHÂTEAU : Château l'Ermitage

\* Coqueaux : Dernier né des garçons

\* Frarêche de conscrits : association fraternelle

\* Adoumécher : Prendre par les sentiments

\* AVORNÉE : Aventure

\* GUERCHI : Courbatu

\* S'acala : Avachi

\* S'abernaudit : S'assombrit

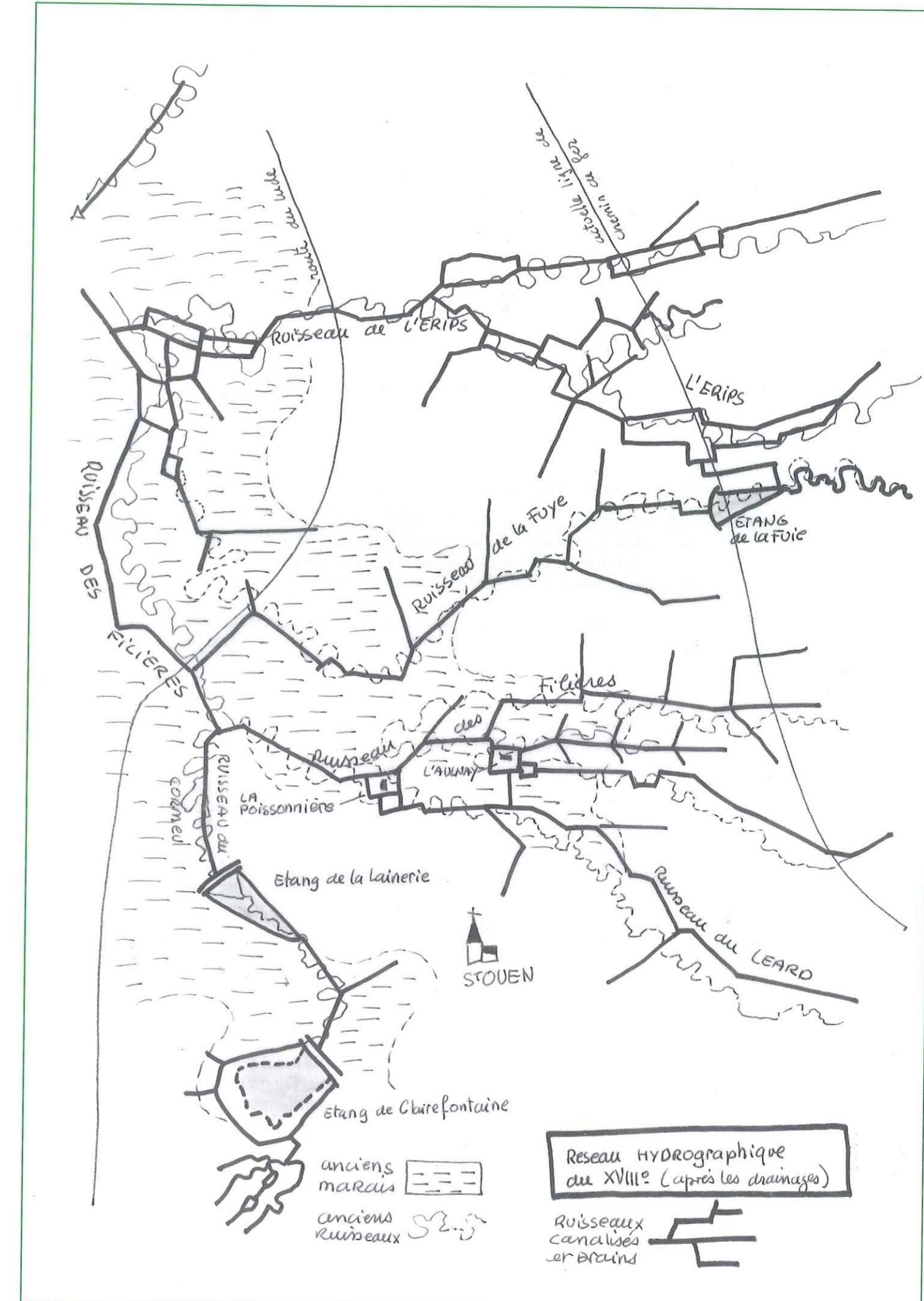
\* Rose de loup : Coquelicot

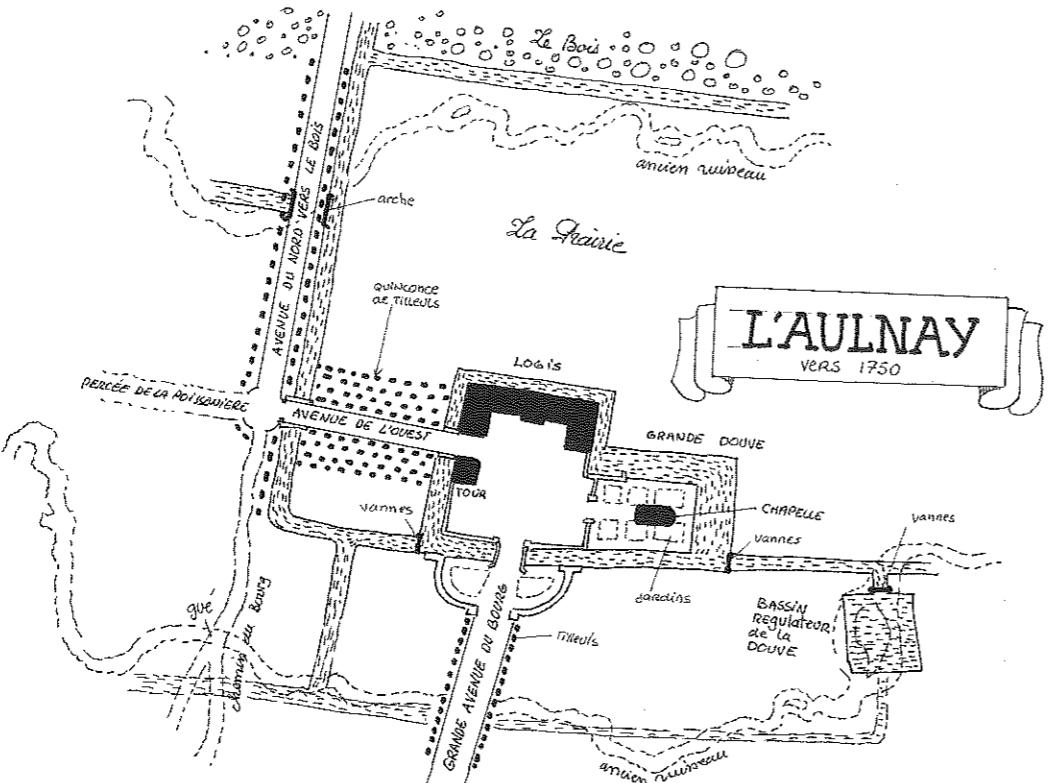
\* Impôt du vingtième : Impôt sur les biens-fonds du vingtième du revenu payable par tous (y compris la noblesse)

## XXIII - QUAND FLEURIT LA ROSE DE LOUP\*

Ce mardi de MAI 1746, tout le petit monde de St OUEN, se pressait au marché d'ÉCOMMEOY, autour de l'estraude des saltimbanques, appuyée à l'angle de la Halle. Là, accompagné d'un joueur de veuse, un chanteur public, vantait les faits d'armes du Roi, la chevauchée de METZ, la maladie, le miracle de la guérison, la charge du Dauphin à FONTENOY. La prise des Pays-Bas autrichiens enthousiasma la foule pour le Roi "Bien-Aimé", car si tous ici détestaient cette maudite guerre, ils n'en fêtaient pas moins les victoires en mangeant : "saffrement et en buvant d'acca !".

A l'auberge de la Corne, on n'en critiquait pas moins, ces beaux messieurs portant l'épée au salon et point au champs de bataille et qui se rebellaient contre l'imposition du 1/20e devant l'impôt\*, que défendait Monsieur d'ARNOUVILLE, contrôleur général des finances du royaume.





Cette année là, OLIVIER qui avait réussi à collecter la taille sans trop de heurtes, vue que les affaires des gens de la paroisse allaient plutôt mieux, fut élu sous le ballet de l’Église, procureur-Syndic pour un an.

St OUEN était en plein développement et certains voyaient d’un mauvais œil, les maisons, bordages et métairies s’élever de partout, dans des lieux où de mémoire d’homme personne n’avait jamais construit.

De plus avec l’abandon des banalités Seigneuriales, chacun de ces nouveaux logis, portait au dos, la bosse d’un four à pain individuel ! Plus de 46 nouvelles installations, et partout un quadrillage de haies mortes et vives selon l’ancienneté du défrichement. Des CHAINTRES\* de 2 toises de large (4m) plantés de TEROUESSES d’OURMEAU\* toutes les 2 toises ½, joints entre eux par un haie infranchissable d’épines noires. Dans les FRARASCHALES (Landes communes) le bornage disparaît au profit des “HAYES MUTUELLES” a mi-fruits mi-bois. Partout les parcelles sont closes par des “CLAIRES”\* ou des “ECHALIERS”\*, pour éviter l’errance du bétail sur autrui, mais surtout interdisant l’entrée sur soi des bêtes sauvages et des pauvres venant chainer avec une carne de vache à la corde !

Les temps changent, le bocage interdit la chasse à courre et la vaine pature, pour cette dernière la paroisse a gardé un “pâti”, par hameau ou groupe d’habitants, d’autre part le bocage fixe les chemins, plus question d’aller par rottes et traverses. Les chemins sont tracés et classés selon leurs fonctions et leurs importances. De la rotte (sentier commun) de 4 pieds de large (1,46m) au GRAND CHEMIN DU ROY de 64 pieds (20,80m) en passant par le chemin blanc (chemin de traverse) de 8 pieds (2,60m) et le Chemin vert ou Chemin aux bœufs (16 pieds = 5,20m) réservé au passage des troupeaux.

Mais le bocage, ce sont aussi les coules et les brèches , les sentiers et passages buissonniers tracés par les petits biquats et utilisé aussi par les “êtres de la nuit” : les braconniers, les faux-saulniers, les aubilles et ... les loups !

OCTOBRE 1748 - La saison des belles feuilles est là, et à la GOURDINIÈRE, les vendanges du grand volier se terminent. Le temps est au beau, et les vendangeurs joyeux partent en chantant la dernière chanson à la mode, colportée par la bibliothèque bleue :

“NON COLETTE N’EST POINT TROMPEUSE”

“ELLE M’A DONNÉ SA FOI...”

Assis au soleil, sur une bancelle accotée au mur de la maison, l’HENRY les regarde partir content.

D’un regard malicieux, il regarde la maîtresse de maison, de quinze ans sa cadette, s’affairer à dresser la table sur les tréteaux de la grange, en compagnie de ses filles et belle-filles.

Ce qui l’amuse, c’est que la chanson semble être faite pour eux sur mesure et que les jeunes ne s’y trompent pas !

A ce moment précis de ses jubilations, le chien s’est mis à japper en courant au devant d’un landau de chasse qui s’en venait au petit trot ...

- “C’est Monsieur de Madrelles, qu’a senti l’Fricot”, lança l’HENRY à destination des femmes.

Le seigneur de l’AULNAY était en visite de voisinage accompagné d’un jeune prêtre à la soutane crottée. Les deux hommes sans manière vinrent saluer l’ancien, qui s’excusa d’avoir un peu de mal à lever ses “22 ans”. Les femmes apportèrent l’unique chaise et un tabouret, puis disposèrent au bout de la bancelle, un pichet de vin blanc de Château et trois timbales d’étain.

Monsieur de MADRELLES termina la conversation en cours avec l’Abbé par la dernière formule en vogue à Paris, après le scandaleux Traité d’AIX LA CHAPELLE, signé par le ROI, qui n’est déjà plus le bien-aimé, le 18 Octobre dernier : “ON A TRAVAILLÉ POUR LE ROI DE PRUSSE mon cher abbé, mais pas nous, n’est ce pas mon brave HENRY ?”

Puis s’adressant à l’un et l’autre ROTTIER de MADRELLES, se félicita de l’excellence des premières récoltes de seigle sur les “novales”\* du BOURRAY, ainsi que de la réussite de l’introduction du trèfle, suite à l’expérience du Curé de RUILLET : “Nous avons doublé notre troupeau de laitière, et triplé notre production de beurre, sans voir besoin de la lande !”.

Puis, M. de MADRELLES, présenta à l’HENRY son passager, comme étant l’Abbé FROGER, “homme de foi et de sciences, s’intéressant de très près à tout ce que nous faisons et ayant le projet d’écrire un manuel d’Agriculture pour les jeunes gens ...”

- “Le projet serait de faire le recueil des conseils qu’un laboureur pourrait donner à son fils” ajouta l’Abbé.

L’HENRY souleva son chapeau et demanda : “sauf vot’respect, seriez-vous de famille avec JEAN FROGER, l’Ancien fermier général du Château de BELIN ?”

Et le jeune prêtre répondit qu’il en était le petit fils, alors l’HENRY lui dit : “J’ai ben connu vot’Grand’Père étant jeune homme, il était terriblement natif de ST OUEN, où qui s’est marié avec une demoiselle de LA FOSSE, dans les années 1672 ou 1675 et qu’ont eu une grande famille !”

- “Oui reprit le futur curé de Mayet, ils ont eu 13 enfants, et mois je suis le fils de JOSEPH et ma mère est la fille de Maître GAILLARD avocat à ÉCOMMEOY.

Après avoir trinqué, l’HENRY les conduisit comme de coutume, visiter son clôture, bien abrité des vents d’ABAS\* par des plesses de coudrier. Les dix rangs de TURQUIE, blé d’INDE\* étaient splendides. Les trentes lignes de chanvre tant mâle que femelle étaient superbes et HENRY n’était pas peu fier de montrer sa première récolte de truffe\*, laissées à ressuyer sur le sol depuis deux jours.

Monsieur de MADRELLE, s’adressant à l’éclésiastique lui dit :

“Voyez vous ELEONOR , c’est avec des laboureurs comme HENRY, que je mène ces expériences et je compte sur eux pour diffuser le progrès et faire la promotion des nouveautés”.

- Mais j’y suis s’exclama le HENRY, j’étais présent à votre baptême, c’était Madame la Comtesse ELEONORE de BELIN, qu’était votre marraine , la femme de feu Monsieur de MESGRIGNY !

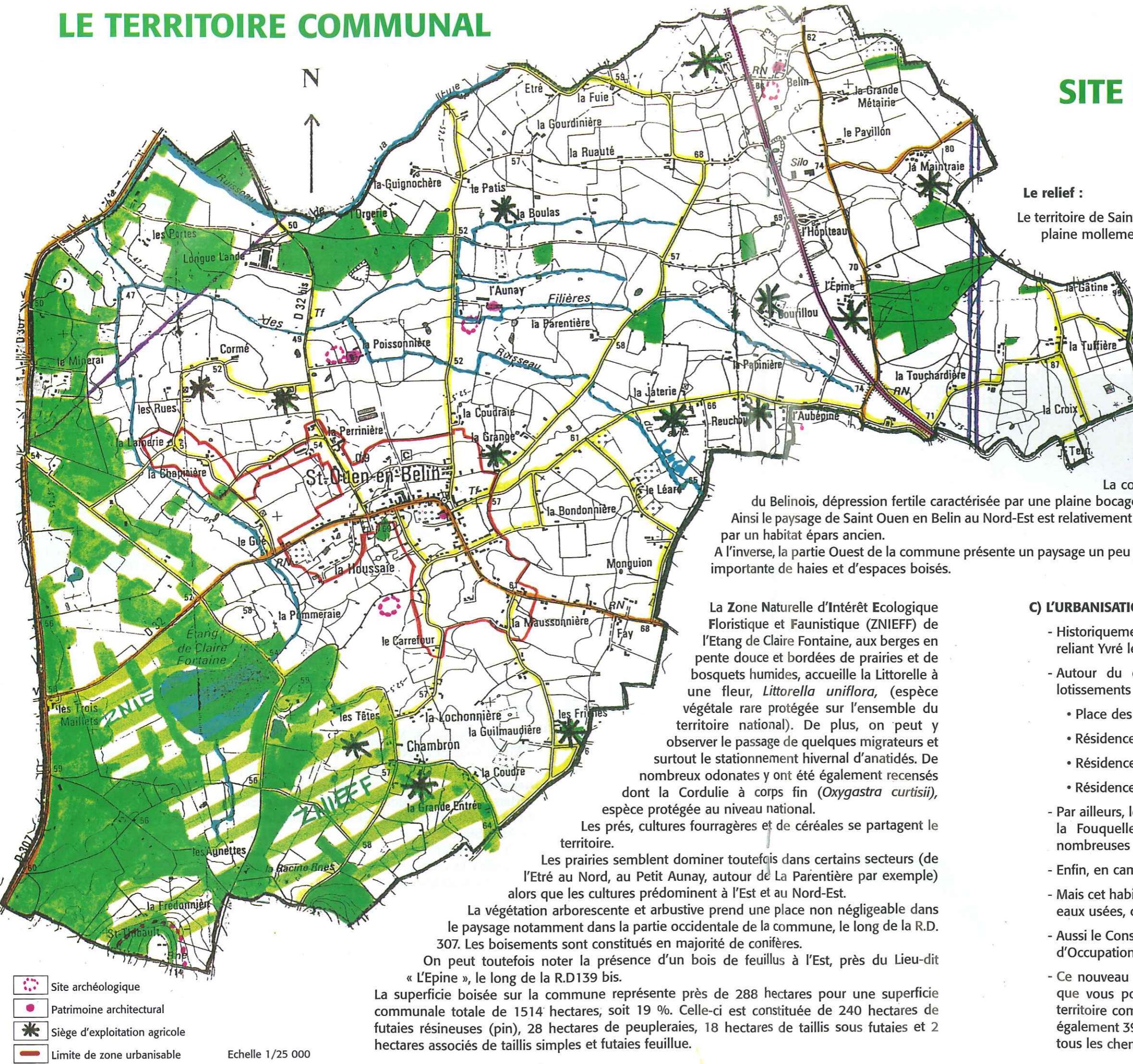
- “ A non, ce n’était pas mon baptême ! mais celui de mon père !”.

L’HENRY la goule ouverte, se contenta de murmurer

- “comme le temps passe ! ...” (à suivre...)

Jean-Claude DESPREZ

# LE TERRITOIRE COMMUNAL



# SITE NATUREL ET PAYSAGE

## Le relief :

Le territoire de Saint Ouen en Belin est très peu accidenté et se présente comme une plaine mollement ondulée.

La majeure partie du territoire est comprise entre 50 et 60 mètres. L'altitude du bourg se trouve comprise entre 55 et 60 mètres.

Les altitudes augmentent globalement de l'Ouest vers l'Est, de 49 mètres dans le secteur de « La Poissonnière » jusqu'à 87 mètres dans le secteur de « La Tuffière » et jusqu'à 114 mètres en limite communale au Sud près de « Saint Thibault ».

Le talus le plus marqué se situe dans la partie sud-Ouest de la commune, de « Saint Thibault » à « La Fredonnière ». En effet l'altitude y passe rapidement de 65 à 114 mètres.

## Le paysage :

La commune de Saint Ouen en Belin fait partie de la région naturelle du Belinois, dépression fertile caractérisée par une plaine bocagère. Le maillage des haies est aujourd'hui élargi.

Ainsi le paysage de Saint Ouen en Belin au Nord-Est est relativement ouvert. Le parcellaire y est assez grand. Il se caractérise également par un habitat épars ancien.

A l'inverse, la partie Ouest de la commune présente un paysage un peu plus rural et naturel avec un parcellaire varié et la présence encore importante de haies et d'espaces boisés.

La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de l'Etang de Claire Fontaine, aux berges en pente douce et bordées de prairies et de bosquets humides, accueille la Littorelle à une fleur, *Littorella uniflora*, (espèce végétale rare protégée sur l'ensemble du territoire national). De plus, on peut y observer le passage de quelques migrateurs et surtout le stationnement hivernal d'anatidés. De nombreux odonates y ont été également recensés dont la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), espèce protégée au niveau national.

Les prés, cultures fourragères et de céréales se partagent le territoire.

Les prairies semblent dominer toutefois dans certains secteurs (de l'Etré au Nord, au Petit Aunay, autour de La Parentière par exemple) alors que les cultures prédominent à l'Est et au Nord-Est.

La végétation arborescente et arbustive prend une place non négligeable dans le paysage notamment dans la partie occidentale de la commune, le long de la R.D. 307. Les boisements sont constitués en majorité de conifères.

On peut toutefois noter la présence d'un bois de feuillus à l'Est, près du Lieu-dit « L'Epine », le long de la R.D.139 bis.

La superficie boisée sur la commune représente près de 288 hectares pour une superficie communale totale de 1514 hectares, soit 19 %. Celle-ci est constituée de 240 hectares de futaies résineuses (pin), 28 hectares de peupleraies, 18 hectares de taillis sous futaies et 2 hectares associés de taillis simples et futaies feuillue.

## ANIMATIONS FESTIVITÉS AUDONIENNES

Les membres de notre association essaient de dynamiser notre petit village. Comme chaque année, c'est dans la joie et la bonne humeur que notre bureau propose diverses manifestations et soirées mais nous déplorons le manque de participants malgré l'accroissement de nouvelles constructions.

**Le 2 février 2002 :** bonne soirée, très amicale avec notre loto

**Le 14 juillet 2002 :** sous un beau soleil, bric à brac



Merci à tous les Audoniennes et Audoniens de leur participation. La marche du **22 septembre** est très agréable mais peu de monde. Il faudrait peut-être associer cette sortie détente avec la journée du patrimoine culturel ... à réfléchir...

**Le 26 octobre :** soirée marmite sarthoise repas apprécié et bonne ambiance.



Merci à la municipalité de StOuen pour la subvention qu'elle nous a octroyée pour l'année 2002.

Suite à l'assemblée générale du 15 novembre le bureau a été constituée :

**Présidente :** Marie-Thérèse Pasquier

**Vice-Président :** Jean-Marie Marcel

**Tresorier :** Didier Levalet

**Secrétaire :** Lionel Prunier

**Secrétaire adjoint :** Patrick Trouillard

**Membres :** Claudine Meunier, Nicole Couret

Responsables pour la location des tables, bancs ou chaises

**Mme Couret Nicole** ☎ 02 43 87 44 36 ou

**Mr Jean-Marie Marcel** ☎ 02 43 87 45 55

1 table + 2 bancs = 5 euros      1 table = 2,5 euros

1 table + 8 chaises = 5 euros      1 banc = 1,25 euros

Sachant que les associations les ont gratuitement.

**Chèque de caution de 152,45 euros**

Nous avons fait l'achat d'un stand équipé pour une buvette, nous pensons le louer.

**Projets des activités 2003.**

**Loto :** 15 février

**Bric à brac :** 14 juillet

**Marche à thème :** 21 septembre

**Soirée marmite sarthoise :** 4 octobre

Nous attendons vos suggestions.

**Bonne Année et Bonne Santé à tous. A bientôt**

Le bureau de l'A.F.A.

## ASSOCIATION U.N.C. - A.F.N.

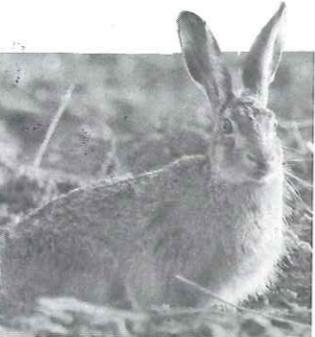
*Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous accordent, ainsi que tous ceux et celles qui participent et nous accompagnent au 8 mai et au 11 novembre.*

*Le Président et le bureau vous souhaitent une bonne année 2003.*

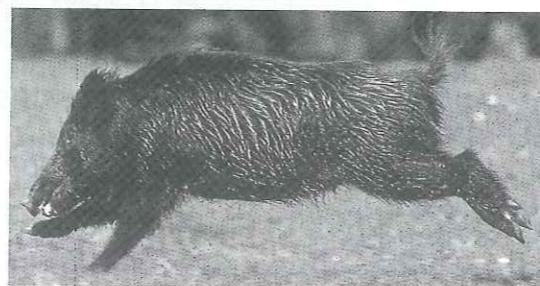
## AMICALE des CHASSEURS

### Le Gibier

Le gibier fait partie du patrimoine national. Il mérite donc une attention soutenue et des efforts constants pour le connaître mieux, le gérer rationnellement et le prélever avec mesure afin de ne mettre aucune espèce en péril.



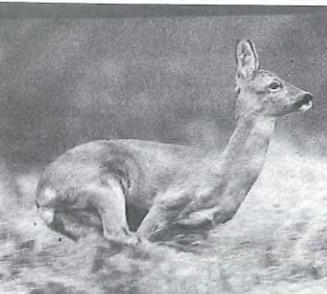
**Le lièvre :** le gibier le plus populaire chez les chasseurs. Il pèse de 3 à 5 kg. La reproduction se déroule toute l'année, avec un fléchissement d'octobre à décembre. La gestation dure 42 jours et peut avoir 2 à 4 levrauts paran.



**Le sanglier :** symbole de la Gaulle, le sanglier occupe beaucoup de régions de notre pays où il est apprécié comme un gibier de choix. Son poids se situe entre 50 et 150 kg selon l'âge. Le rut a lieu de novembre à janvier. La laie porte 120 jours et met bas 3 à 6 marcassins.

**Le chevreuil :** espèce en pleine expansion en France. Il est le plus petit de nos cervidés. Comme chez le cerf, le mâle (appelé broccard) porte des bois qu'il perd à partir de la mi-octobre. Le rut a lieu de la mi-juillet à la mi-août. La gestation dure 10 mois.

Les chevrettes adultes donnent naissance à 2 petits en moyenne parfois 3.



## CERCLES DES RETRAITÉS

Une année passe très vite. Nous déplorons chaque année le départ sans retour d'un ou de plusieurs de nos adhérents et cela nous peine à chaque fois. Nos réunions, notre journal communal ont été bien élaborés par Bernadette secrétaire et Pierre qui a pris la trésorerie de notre cercle pendant 17 années. Nous les en remercions "ténacité, sincérité, honnêteté".

Merci à Monsieur le Maire et son Conseil pour la subvention qu'ils nous allouent.

Ne perdez pas de vue notre cercle, venez vous y réfugier quand les moments sont durs. Nous vous y accueillerons toujours le mieux possible, mais surtout "ne vous enfermez pas sortez de chez vous". Nos réunions, nos voyages vous y aideront. Nous attendons de jeunes retraités et pré-retraités.



Tous les quinze jours nous nous rassemblons. Jeux de sociétés, boules, marches, font de nous des jeunes retraités.

Jeux de cartes dont les comptes ne sont jamais exacts, les rires, c'est à toi de faire ..., ah ! non c'est toi ... mais nous y gagnons. Oh ! ici c'est le triominos ... il n'y arrive pas ... mais si ! il y a un gagnant. Le scrabble nous ne tirons jamais les lettres qu'il faut ... mais si scrabble ... formidable ... . Le principal c'est que nous passons un après-midi de détente "la convivialité".

Le voyage de 8 jours dans l'Ardèche et ses environs nous a fait découvrir de superbes paysages : gorges profondes, pentes abruptes. Notre plaisir a été un peu gâché par le temps et l'image de ces inondations qui firent tant de dégâts. Nous étions 27 personnes de St Ouen et au total 150 personnes pour le canton.



Pierre et Bernadette ont passé le flambeau, 17 années dans l'administration du Cercle des Retraités : un travail qu'ils ont accompli avec beaucoup de "ténacité, sincérité et honnêteté". Être secrétaire et trésorier n'est pas si simple comme certains le pensent.

Le bureau a donc maintenant une nouvelle secrétaire, Mme Marie-Thérèse Pasquier et une trésorière, Mme Ginette Gachons. Notre Cercle a recruté quelques nouveaux adhérents ; malheureusement, d'autres nous ont quitté.

Toute personne ayant acquis l'âge de la retraite peut nous rejoindre si elle le désire.

### Nos animations :

- ➔ tous les 15 jours : soirée - cartes - jeux de sociétés
- ➔ 1 fois par mois : boule - marche - selon possibilité
- ➔ Thé dansant : dimanche 16 mars 2003 salle Audonienne à 14 H
- ➔ Loto : dimanche 27 avril 2003 salle Audonienne à 14 H
- ➔ Journée vendanges : les voyages d'une journée sont toujours appréciés de tous
- ➔ 3 ou 4 voyages d'une journée , puis voyage cantonal dans le Gers



M. Rousseau Fernand et Mme Pasquier Antoinette  
Nos doyens lors du banquet annuel

Bonnes fêtes de Noël et bonne fin d'année à nos adhérents et à ceux qui vont venir nous rejoindre.

En un mot à tous :

Tout le bonheur possible.

**Meilleurs vœux pour 2003**

**Le Cercle des retraités**

## U.S.S.O.B.



Ce bulletin est l'occasion pour nous de vous présenter le club de football de ST OUEN - ST BIEZ.

Club qui a franchi cette année un palier avec la montée des 2 équipes seniors masculines, l'équipe A joue en 1<sup>re</sup> Division



et l'équipe B en Promotion 2<sup>ème</sup>.



L'équipe féminine a réussi une bonne saison et a comme objectif d'accueillir toutes nouvelles joueuses.

Nous faisons de gros efforts pour encadrer les jeunes grâce à l'implication de nombreuses personnes le mercredi et le samedi.

Tous nos joueurs reçoivent un encadrement de qualité que ce soit en foot à 7 ou dans le cadre du Belinois Union Club (Association regroupant les clubs de St Ouen-St Biez - Moncé - Laigné - St Gervais) où nos joueurs peuvent évoluer au plus haut niveau régional. Je voudrais remercier tous nos entraîneurs au nom des joueurs.

Je remercie tous les commerçants, artisans, supporters et les communes de St Ouen - St Biez pour leur soutien.

Je vous invite à retenir les dates des manifestations 2003 :

**Choucroute** : le 8 février 2003

**Tournoi inter-quartier** : le 8 mai 2003

Tous les dirigeants, joueuses, joueurs vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2003.

### Bureau:

**Président** : Loiseau Didier

**Président adjoint** : Foucher Patrick

**Président adjointe** : Mechlin Muriel

**Secrétaire** : Cahoreau Catherine

**Secrétaire adjointe** : Le Floch Annie

**Trésorier** : Hureau Alain

**Trésorier adjoint** : Landais C.

**Membres** : André Philippe, Bellanger Patrick, Bruneau René, Pasquier Bruno, Pasquier Nicolas, Gendron Eric, Galbrun Gilbert, Cahoreau Jean-Luc, Geslot Pascal, Gohier Yves.

Le mardi 4 juin 2002 l'Union sportive de St Ouen - St Biez s'est vu décerner de la part du District de la Sarthe, le challenge de l'Offensive suite aux bons résultats de ses deux équipes seniors qui accèdent à la division supérieure et aussi pour le bon comportement de son équipe féminine.

Cette remise s'est déroulée à la cantine scolaire de St Ouen en présence de Messieurs Olivier Pannier, Maire de St Ouen et Raymond Sevrette, Maire de St Biez.



## JEUX INTERVILLAGES

L'édition 2002 s'est déroulée à Écommoy. Toutes les équipes se sont bien défendues dans un bon esprit.

**BRAVO** à toute l'équipe qui s'est classée 4<sup>ème</sup> en espérant que nous accéderons au podium en 2003. Merci à tous.



### Les tarifs :

- de 11 ans	gratuit
1 adolescent	9 €
1 adulte	34 € }
1 couple	53 €
2 adolescents de la même famille	caution ➔ 23 €
	caution ➔ 23 €

## TENNIS



### Quelques rappels :

- ◆ Bien fermer le portail à clés après chaque utilisation
- ◆ Se munir obligatoirement de son badge où la photo de l'utilisateur doit être dessus
- ◆ Ne pas détériorer et respecter les installations et le matériel

Merci

Pour avoir de plus amples renseignements :  
Mme Leconte ☎ 02 43 87 95 96 - Mme Bultea ☎ 02 43 87 42 37

## École de Musique

Cette année, **18 enfants** de St Ouen sont élèves à l'école de Musique. Le nombre ne cesse d'augmenter depuis quelques années. Présente chaque année dans les manifestations culturelles de St Ouen, l'école de Musique entretient également des relations suivies avec l'école primaire.

Le Samedi 7 décembre dernier, nous avons fait une audition à la salles des fêtes sur le thème : "suites de danses des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles".



Après les fêtes de fin d'année, les activités de l'école de musique reprennent. Cours d'instrument, de formation musicale, orchestres, chorales, auditions, concerts et spectacles divers, font de notre école de musique l'une des structures culturelles et éducatives les plus actives de la communauté de communes.

Encadrés par **17 professeurs spécialisés**, les **251 élèves** (chorale adultes comprise) de 5 à 77 ans abordent tous les styles de musique. L'année dernière, ce sont plus de 30 concerts qui ont permis de faire connaître nos activités. 1 200 enfants des écoles primaires de la communauté ont assisté au "concert déconcertant" à Ecommoy en mars dernier. Ils ont ainsi pu apprécier l'esprit avec lequel nous faisons de la musique.



Nous accueillons les enfants en éveil musical dès la grande section de maternelle.

L'école de musique possède des instruments mis à la disposition des élèves débutants pendant 1 ou 2 ans.



**Instruments enseignés** : Flûte, Clarinette, Saxophone, Cor, Trombone, Trompette, Tuba, Violon, Violoncelle, Guitare, Piano, Orgue à tuyaux, Harpe, Percussion.

**Pratiques collectives** : orchestre à vent, orchestre à cordes, chorale-enfants, chorale-adultes, big-band de jazz.



### Inscriptions et renseignements :

Directeur : Jean-François ROCHE

ÉCOMMEOY : école de musique, route de Mayet, tél. 02 43 42 10 13

LAIGNÉ : école de musique, centre Henry Roquet, tél. 02 43 42 23 49



## Cinéma " Ballad Image "

### La Fédération des Familles Rurales développe depuis 10 ans un circuit de cinéma itinérant en milieu rural.

Les bénévoles de l'Association locale diffusent la publicité, assurent la préparation de la salle et accueillent le public. En moyenne sur l'année 44 spectateurs apprécient les séances de cinéma.

Cette activité étant toujours déficitaire, la municipalité s'engage à financer la publicité du cinéma sur la commune et met la salle à disposition.

Vous trouverez inclus dans ce bulletin une enquête que vous voudrez bien nous retourner à la Mairie avant fin janvier, celle-ci nous permettra d'améliorer ce service.



**Lydia MARCEL, Maire Adjoint**

Chaque mois, un nouveau film arrive à la Salle Audonienne de Saint Ouen en Belin. Dessins Animés, Policier, Fantastique, nous essayons d'aborder tous les genres pour tous les âges...

**Préparez-vous déjà pour le retour d'Harry Potter 2 le 18 janvier 2003.**

Le prix : **3,40 € pour les adhérents et 4,60 € pour les non-adhérents.**



### L'animation avec " Ballad Image "

Cette année, 101 enfants étaient présents l'après midi du 31 octobre. Après le film " Le Petit Vampir ", le goûter et les ateliers ( masques, maquillage, dessins et danses ) ont permis à tous de passer un joyeux moment ensemble. Merci aux parents présents pour leur participation.

En début d'année, nous accueillerons le film " Le Bicard ", qui raconte la vie en sarthe en 1920, suivi d'une exposition photo sur les métiers de l'agriculture à cette époque... A ne pas manquer !!! Le projet est mis en place avec la collaboration du Cercle des Aînés Ruraux de la commune.

Comme l'année passée, les élèves auront le plaisir de découvrir les coulisses du cinéma, lors de la projection de Harry Potter 2, grâce aux explications de C. Leroux, la projectionniste.

**Monsieur THÉVENOT, Responsable bénévole**

Voyage en Roumanie été 2002

✓ **Les Roumains et la Francophonie**

◆ Georgetta professeur de français à Braïla souhaitait notre aide pour l'aménagement du français dans l'établissement dont elle a la responsabilité (affiches sur des auteurs français, des livres, dictionnaires et revues diverses ...), le but étant que le français garde sa place en langue étrangère (l'anglais prend beaucoup de place ...).

◆ La même demande d'une autre professeur à Touzla avec le même objectif (le nécessaire sera fait lors du prochain voyage)

✓ **A Stanca**

◆ Lors de notre visite cet été nous avons constaté l'installation du chauffage dans la maternelle (qui donne satisfaction). Miora la directrice de l'école nous a informé que les parents de l'école primaire avaient acheté pour la rentrée 2002 un ordinateur pour permettre aux enfants de Stanca de ne prendre aucun retard dans cette matière.

◆ Comme prévu nous avons fourni des vêtements et chaussures aux adultes handicapés (vêtements récupérés grâce à l'aide des habitants de notre village)

◆ Pour les enfants nous avons acheté à tous : - bottes, chaussettes, et pour le travail scolaire des ramettes de papier et crayons bille.

Cette aide équivalente pour tous les enfants scolarisés à Stanca apparaît juste. La solution des achats fait sur place est plus simple et plus intéressante sur le plan financier.

◆ Un drame a endeuillé le village, un jeune homme a été électrocuté en construisant sa maison. Il laisse une femme et deux jeunes enfants.

✓ **La monnaie Roumaine est en inflation constante**

-été 2001 : 25 000 Lei = 1 Euro



-été 2002 : 32 000 Lei = 1 Euro et cela continue dans le même sens.

◆ Une surprise agréable : possibilité d'utiliser les cartes bancaires en particulier dans un certain nombre de station service. Les Roumains n'ont pas de problème de placements financiers car leurs salaires ne suivent pas leurs inflations constantes.

**Ex :** un salaire de fonctionnaire 5 millions de Lei soit 157 Euros

**Ex :** une machine à laver 9 millions de Lei soit 281 Euros

**Ex :** un pain 5 000 Lei soit 0,16 Euros

**Ex :** 1 L de carburant 16 000 Lei soit 0,50 Euros

Les études des jeunes sont une lourde charge pour les familles.

✓ Les tziganes Roumains qui se nomment eux-mêmes des tziganes libres ne sont par rapport aux autres Roumains ce que sont les gitans pour les français, et revendent le droit d'aller où ils veulent.

Si le gouvernement Roumain garde au pays leurs tziganes, ils seront accusés d'empêcher la libre circulation des personnes et de vouloir les sédentariser de force ... (souvenirs proches).

En France comme dans toute l'Europe plusieurs milliers de Roumains parfaitement intégrés, ne font pas parler d'eux et souffrent de la vision erronée qui est donnée de leur pays et de leurs habitants. Tous les français qui ont vécu aussi peut soit-il en Roumanie ne peuvent que louer l'accueil de tous

◆ Nous avons découvert des propriétés de soulager les douleurs lors d'un voyage chez nos amis Roumains. Le "lycopode" à utiliser en cataplasme sec sur le point douloureux. La plante peut-être utilisée 2 ans minimum. Elle se présente sous forme concassée en France chez les pharmaciens spécialisés.

**Bonne Année à tous et merci pour votre aide**  
"La Multi ami".

**Pour l'association Stanca - St Ouen**  
**Amitiés - Simonne et Charlie Goualard**

## AMICALE DE L'ÉCOLE : École CLAIREFONTAINE

Un nouveau bureau a été élu le 4 octobre 2002 :

**Président d'honneur :** Mr Pannier Oliver

**Membre de droit :** Mme Facca Julia

**Les instituteurs :** Mr Beuvier Michel, Mme Evrard Sylvie, Mme Thommeret Chrystelle, Mle Simon Marjorie, Mle Méchin Emeline, Mme Bourdais Magali, Mme Cornon Floriane

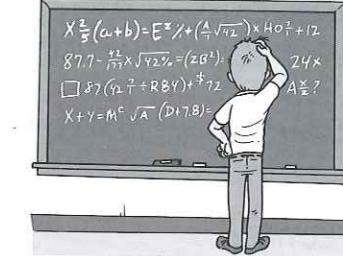
**Présidente :** Mme Lecomte Laurence

**Trésorière :** Mme Bulteau Evelyne

**Trésorière adjointe :** Mme Fleurat Claudine

**Secrétaire :** Mme Rocheron Laurence

**Les autres membres :** Mme Tranchard, Mme Manceau, Mme Petrop, Mme Remon, Mme Fleurat et Mr Brossard



**Cette année Classe découverte :** 32 enfants des classes de CM1/CM2 de l'école Claire Fontaine sont partis en classe de découverte.

Nous sommes partis le 18 mars 2002 de la gare du Mans.

Nous avons changé de train à Nantes pour nous rendre à Rochefort en Charente Maritime. Là, un car nous a emmenés à Fouras. Nous étions hébergés au centre CPIE, situé à l'extrémité de la presqu'île. Sur place, avec l'aide du maître et des animateurs, nous avons étudié le milieu marin :

- Sur l'estran, nous avons pêché des animaux que nous avons ramenés en classe dans un aquarium.

- Nous avons travaillé sur le phénomène des marées. Les prés salés, la pêche au carrelet, la halle aux poissons, l'ostéiculture... Nous avons aussi fait de nombreuses visites et excursions :

Le fort Vauban, un grand jeu de chasse au trésor sur l'île d'Aix où séjournait Napoléon 1er, la visite de la Rochelle et de son superbe aquarium, le zoo de la Palmyre et l'observation des oiseaux à Yves avec la L.P.O.



Nous dormions dans des chambres par 3,4 ou 5. La nourriture était excellente et le soleil généreux.

Nous disons un grand merci à la municipalité de St Ouen et à l'Amicale de l'École sans qui nous n'aurions pas pu vivre ces 10 jours merveilleux.

**D'autre part pendant l'année 2001-2002, les enfants de l'école ont pu voir des spectacles :**

- Coulaines : "spectacle Lumières", "les 3 chardons", "Patapoum et Célestine" et au cinéma : "Harry Potter à l'école des sorciers".

- Des sorties vers Écommoy

- St Suzanne (53), visite du château, entre autre, et Doué la Fontaine (37) pour son zoo.

Nous avons participé à l'achat des livres de bibliothèque.

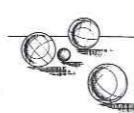


Ces événements, pour nos enfants, sont financés pour la moitié par l'Amicale grâce aux bénéfices des manifestations organisées tout au long de l'année.

Cependant, nous pensons que cette année, l'implication financière des parents sera plus importante pour les sorties, dûe en partie, à une fréquentation insuffisante de nos fêtes.

Nous vous rappelons que l'Amicale n'est pas un club fermé, mais est au contraire ouverte à toutes les bonnes volontés qui veulent se joindre aux membres actifs à n'importe quel moment de l'année- Aussi, n'hésitez pas !... Venez nous rejoindre au sein d'une équipe conviviale qui sera à l'écoute de toutes vos idées et suggestions.

Faire partie de l'Amicale n'oblige pas à participer systématiquement à l'organisation de toutes les manifestations mais contribue à mieux se connaître et participer à la vie de l'école et de la commune.



**Nos dates à retenir :**  
Soirée dansante : 12 avril 2003  
Pétanque : 17 mai 2003  
Fête de l'école : 21 juin 2003  
Noël : 20 décembre 2003



## COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ÉCOLE 2002-2003

### ✓ LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES CETTE ANNÉE SONT :

Mesdames WEIBEL - LANDAIS - GENEZE - HUREAU - SAGET BAUDIN - DENIAU - COULON - ROCHERON RICHET et Messieurs HATTON - TRITZ

### ✓ EFFECTIFS :

En septembre 2001 : 148 enfants pour 6 classes  
En septembre 2002 : 153 enfants pour 6 classes

### ✓ EXTENSION DE L'ÉCOLE :

Plusieurs projets ont été élaborés mais les coûts étant trop importants, ils ont été temporairement suspendus. Le nouveau projet serait des classes et des sanitaires en modulaires installés sur le terrain de la maison de Mr Toupin. Ces travaux devraient débuter cette année, les effectifs prévus pour 2003 étant de 157 enfants.

### ✓ CLASSE DÉCOUVERTE :

Les élèves de CM1 et CM2 sont partis à FOURAS avec Monsieur BEUVIER. Beaucoup de visites et de découvertes étaient au programme : Aquarium de la Rochelle, zoo de la Palmyre, l'île d'Aix mais aussi observation des oiseaux, ostréiculture. Ce séjour s'est très bien déroulé mais le voyage a été un peu laborieux !

Une soirée diapositives et film a eu lieu à l'Audonienne pour partager avec les parents les joies et découvertes de leurs enfants.

Nous remercions Mme J. BEUVIER qui est restée tout le séjour à FOURAS ainsi que les parents qui ont accompagné les enfants durant le trajet.

Nous remercions également l'amicale laïque et la mairie pour leur participation financière.



### ✓ CLASSE PAC :

Les CE2, CM1 et CM2 ont fait leur premier pas sur les planches et ont offert un superbe spectacle en fin d'année. Ils ont interprété diverses créations et nous les remercions pour la qualité de leur travail.

L'an passé, les enfants des cycles 2 et 3 ont participé, avec succès, à un concert de musique "Plaisir de chanter" à Téloché.

Cette activité sera renouvelée cette année.

### ✓ CANTINE :

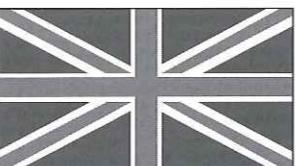
Grâce au second service mis en place, les problèmes de discipline, de bruit .... sont moins nombreux. Cependant, un nouveau règlement, en collaboration avec les élèves, a vu le jour cette année : les enfants perturbateurs auront une sanction au bout d'un certain nombre de croix. Vous pouvez consulter ce règlement dans le cahier de liaison des enfants. Le repas de Noël aura lieu jeudi 19 décembre et durant le repas, des animations seront proposées.

### ✓ LES AIDES-ÉDUCATEURS

Melle PASSE Cindy et Mr HELLIER David sont toujours présents ce qui permet le dédoublement des classes pour certaines activités (sports, arts plastiques, salle BCD ...).

### ✓ ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

L'anglais a été assuré par Mme BOURDAIS et une intervenante extérieure agréée par l'Inspection Académique. Cette année, Mme SIMON et Mme LE SCORNET l'enseigneront aux CM1 et CM2.



### ✓ ABSENCES DES ENSEIGNANTS

Mme BOURDAIS sera en congé maternité jusqu'en février 2003. Une remplaçante prendra sa classe en charge.

Cependant, l'Inspection Académique a de plus en plus de difficultés à pallier aux absences des enseignants.

### ✓ HYGIÈNE

Des cas d'impétigo ont été nombreux car les enfants ont pris l'habitude de s'essuyer les mains mais aussi la bouche aux torchons des sanitaires. Cette infection se propage très facilement, les élèves atteints ne peuvent pas venir en classe. Merci de leur rappeler cette règle d'hygiène.

A vos shampooings !!! Comme tous les ans les poux ont fait, eux aussi, la rentrée !!!



### Rappel :

\* Les stationnements sont interdits devant et derrière le terre-plein à la sortie de l'école. En s'y garant, vous gênez la circulation mais aussi la visibilité. Pensez aux enfants!

De même, la sortie du parking s'effectue côté miroir.

\* Les parents souhaitant dialoguer avec les enseignants doivent prendre rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison.

## SIVOM SUD OUEST BELINOIS

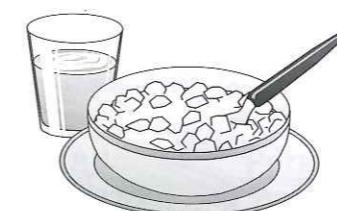
### Restaurants scolaires St Biez - St Ouen

A l'occasion de cette nouvelle année, l'ensemble des membres du SIVOM et moi-même sommes heureux de vous présenter nos vœux les meilleurs pour 2003. En début d'année scolaire, nous avons transmis aux familles intéressées un questionnaire pour connaître les améliorations possibles de ce service. De ces réponses nous avons tiré des enseignements que nous nous efforcerons de mettre en œuvre espérant qu'ils contribueront à améliorer la qualité du service rendu.

### Les nouveaux tarifs 2003 :

- » Repas enfants : 2.52€
- » Tarif réduit : 2.33€
- » Repas adultes : 3.98€

Nous avons également mis en place grâce au concours des enfants et du personnel d'encadrement une "Charte de Bonne Conduite" dont vous pouvez prendre connaissance ci-dessous :



#### Je m'engage à :

- Sur la cour
  - ◆ Ne pas se battre
- Pendant le trajet
  - ◆ Se ranger quand on me le demande
  - ◆ Ne pas sonner aux portes
  - ◆ Ne pas descendre du trottoir
- Avant le repas
  - ◆ Se laver les mains
- Pendant le repas
  - ◆ Ne pas crier
  - ◆ Se tenir bien à table
  - ◆ Ne pas jeter la nourriture
  - ◆ Manger proprement
  - ◆ Ecouter et respecter le personnel d'encadrement

Je compte sur les parents pour nous aider à inculper les règles élémentaires de vie en société.  
Ainsi j'espère qu'une ambiance plus conviviale s'instaurera au cours du repas.

Le Président  
Olivier Pannier

# FAMILLES RURALES

Association de Saint Ouen - FAMILLES RURALES  
St Biez en Belin



**Familles Rurales est un mouvement associatif. Il fait appel à la participation, à la solidarité et à la responsabilité des familles pour améliorer leur environnement. Il contribue à l'animation des communes et au développement local.**

Localement Familles Rurales propose plusieurs activités ou services.

## ✓ Centre de Loisirs

Suite à la signature d'un contrat temps libre avec la CAF les communes de Marigné Laillé, Écommoy, St Biez en Belin et St Ouen en Belin ont délégué aux associations Familles Rurales locales la gestion des C.L.S.H.  
De ce fait, l'Association continue ses activités pour 2003.

A St Ouen en Belin Centre de Loisirs été  
du 21 juillet au 14 août 2003

**Rappel des activités 2002:**  
Une centaine d'enfants ont participé au centre de Loisirs



30 enfants ont partagé des activités équestres au cours d'un mini camp

"Les plus" (dixit les enfants)



→ La boum du jeudi soir chaque semaine jusqu'à 22h30.

→ La fête de fin de centre au cours de laquelle les enfants ont présenté leur spectacle de cirque, mise au point avec les animateurs et les artistes de l'association.

## ✓ Bourse puériculture

- **Printemps :** Vendredi 7 et Samedi 8 mars 2003
- **Automne :** Vendredi 26 et Samedi 27 septembre 2003
  - \* L'arrivée d'un bébé dans la famille ... une taille de plus pour les aînés ... tout pour tous ... selon les besoins et les budgets de chacun.
- Vêtements de grossesse - matériel puériculture - jouets premier âge - vêtements de 0 à 10 ans.



## ✓ Accueil périscolaire

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30

Activités manuelles, plaisirs du jeux ...



## ✓ Activités sportives

### Avec Sylvie LEROUX

Lundi 10h30 à 11h30 **gym douce**  
Mardi après-midi **atelier mémoire**  
un groupe enthousiaste ouvert à tous, ☎ 02 43 87 45 76.

### Avec Daisy : **danse modern jazz**

Mercredi 9h30 à 10h30 CE2, CM1, Cm2  
10h30 à 11h30 Grande section CP, CE1  
13h00 à 14h00 Collège

Contact : ☎ 02 43 42 49 63

### Avec Laurence CRONNIER

Lundi 9h15 à 10h15 }  
Mardi 19h30 à 20h30 } **gym abdo fessier**  
Jeudi\* 15h00 à 16h00 }  
Jeudi 18h30 à 19h30 }

Lundi\* 14h30 à 15h30 }  
Mardi 18h30 à 19h30 } **aérobic adulte**  
Jeudi 19h30 à 20h30 }  
Mercredi 18h15 à 19h15 } **aérobic ado +14ans**

Mercredi 18h15 à 20h15 }  
Jeudi 10h30 à 11h30 } **relaxation**

Mercredi 16h30 à 17h00 **baby gym 2-4 ans**  
17h00 à 18h00 **baby enfant 4-7 ans**

Contact : ☎ 02 43 87 95 96

Toutes ces activités ont lieu salle Audonienne à St Ouen en Belin sauf \* à St Biez en Belin domaine de Chardonneux.

## ✓ Cinéma "Ballad Image"

(Voir p. 19)

## ✓ Théâtre

La troupe Art'ycole donne sa première représentation le 25 Janvier à 20h30 salle Audonienne.  
Faites bon accueil aux bénévoles de l'association qui viendront à votre domicile vendre des places.

## ✓ Soutien à domicile

Être aidé, se faire aider dans les tâches courantes de la vie quotidienne (ménage, cuisine, toilette, etc ...) est toujours possible.

Selon les ressources, une aide financière des caisses de retraite, retraite complémentaire (voir même la mutuelle complémentaire à la suite d'une hospitalisation) peut-être envisagée.

C'est ce qu'on appelle **le service PRESTATAIRE**

## ✓ Le Service Mandataire

C'est le service où FAMILLES RURALES sert d'intermédiaire entre les particuliers employeurs et les salariés. Familles Rurales recrute le personnel, prépare les bulletins de salaire, assure la déclaration à l'URSSAF ...

Des aides autres que l'employée familiale peuvent aussi soulager les personnes âgées :

► Prêt de matériel, appareillage ...

► La télé alarme qui permet un secours rapide, mais aussi une sécurité pour la personne âgée et pour sa famille.

► **L'APA** (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) qui a pris la suite de la **Prestation Spécifique Dépendance (P.S.D.)**

L'A.P.A. s'adresse aux plus de 60 ans qui n'arrivent pas à accomplir les gestes de la vie quotidienne (se lever, faire sa toilette, s'habiller, faire ses courses ...). Son montant est fonction du degré d'autonomie et des ressources. La demande est à adresser au Conseil Général service Social.

**Savoir défendre vos intérêts avec Familles Rurales**

**Autres services,soutiens ...**

## Permanences Défense des Consommateurs

### ÉCOMMEOY

au local Familles Rurales  
Place de la Mairie  
☎ 02.43.42.31.55

3<sup>e</sup> mardi du mois de 10h00 à 12h00

### TELOCHÉ

3 rue de l'Avenir  
☎ 02.43.87.73.92 ou 02.43.42.09.75  
1<sup>e</sup> jeudi du mois de 10h30 à 12h00

## Vivre après le suicide d'un proche

### Vous

Qui avez été confronté, au suicide d'un proche,  
Vous ne pouvez pas en parler,  
Vous cherchez à comprendre,  
Vous vous sentez coupable.

### Nous

Vous proposons d'en parler,

De partager ce que vous ressentez avec d'autres personnes ayant vécu la même épreuve.

## UN LIEU D'ACCUEIL EST OUVERT : au Mans

Fédération Départementale  
Familles Rurales - 20 rue d'Iéna

**le mercredi semaines impaires de 19h00 à 21h00**

## Calendrier des groupes de paroles du Mans

Janv. 2003	Fév. 2003	Mars 2003	Avril 2003	Mai 2003	Juin 2003	Juil. 2003
8 22	5 19	12 26	9 16	7 21	4 18	2 23

**N'hésitez pas à nous contacter**  
à notre permanence téléphonique au  
**06.22.71.18.36** (ligne du groupe de paroles)  
ou au **02.43.39.75.00** (Fédération Familles Rurales)

# CALENDRIER des FÊTES 2003

## JANVIER

11	Les Vœux du Maire	Familles Rurales
18	Cinéma	Familles Rurales
25	Théâtre	Familles Rurales
26	Galette des Sports	USSOB
<b>FÉVRIER</b>		
8	Choucroute	USSOB
14	Cinéma	Familles Rurales
15	Loto	AFA
<b>MARS</b>		
4	Mardi Gras Carnaval	Familles Rurales
7&8	Bourse puériculture	Familles Rurales
14	Cinéma	Familles Rurales
16	Thé dansant	Cercle des Retraités
<b>AVRIL</b>		
5	Couscous	BUC
12	Soirée dansante	Amicale de l'école
25	Cinéma	Familles Rurales
27	Loto	Cercle des Retraités
<b>MAI</b>		
8	Tournoi de Foot	USSOB
11	Repas des Aînés	CCAS
17	Concours de boules	Amicale de l'école
24	Challenge du Belinois	USSOB
25	Cinéma	Familles Rurales
28	Cinéma	Familles Rurales

L'AUDONIENNE	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Capacité 230 Places						
Salle et Vestiaire	141 €	225 €	71 €	141 €	225 €	365 €
Journée supplémentaire	71 €	115 €	36 €	71 €	115 €	-
Salle pour vin d'honneur	53 €	85 €	-	53 €	85 €	-
Cuisine	58 €	95 €	58 €	58 €	95 €	95 €
Couvert ( par personne )	0,65 €	1 €	-	-	1 €	1 €
Chaise + Table (prix par personne)	-	-	-	-	1,65 €	-
Chaise seule	-	-	-	-	0,85 €	-
Caution	500 €	800 €	-	-	800 €	800 €

Restaurant Scolaire	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Salle et Vestiaire	93 €	Non	47 €	Non	Non	Non
Journée supplémentaire	47 €	Non	24 €	Non	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	50 €	Non	-	Non	Non	Non
Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible						
Cuisine	40 €	Non	40 €	Non	Non	Non
Couvert par personne	0,65 €	Non	-	Non	Non	Non
Caution	200 €	-	-	-	-	-

## TARIFS SALLE AUDONIENNE ET RESTAURANT SCOLAIRE 2003

JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
6	Gala de Danse												
21	Fête de l'école												
	Inscription à l'accueil périscolaire												
21	10ème anniversaire du BUC												

JUILLET		AOUT	
6	Jeux intervillages Marigné	Cté. de Communes	
14	Bric à Brac	AFA	
21 au	CLSH	Familles Rurales	
8 Août			

SEPTEMBRE		OCTOBRE	
3	Inscription à l'accueil périscolaire	USSOB	
5	Cinéma	Familles Rurales	
21	Randonnée pédestre	AFA & Familles Rurales & Amicale	
26	Bourse puériculture	Familles Rurales	
27			

NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
22	Couscous	Amicale des Chasseurs	
28	Cinéma	Familles Rurales	

&lt;/

N  
↑

